

Opéra Audit

Commissariat aux Comptes
Inscrite à la Compagnie Régionale des
Commissaires aux Comptes de Paris

11, rue de Mogador
75009 PARIS
Tél. + 33 01 42 60 16 06
Fax. + 33 01 42 61 37 92

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

UNION FEDERALE DE L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION-UNSA

21, rue Jules Ferry
93170 BAGNOLET

UNION FEDERALE DE L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION-UNSA

Siège social : 21, rue Jules Ferry - 93170 BAGNOLET

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

Aux membres de l'assemblée,

1 – Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre comité exécutif fédéral, nous avons effectué l'audit des comptes annuels l'Union Fédérale de l'Industrie et de la Construction, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par votre trésorier sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'organisation à la fin de cet exercice.

2 – Fondement de l'opinion***Référentiel de l'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3 – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « incertitude significative liée à la continuité de l'exploitation », nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués .

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4 – Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du conseil. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée appelée à statuer sur les comptes.

5 – Responsabilités de la direction et des personnes constituant l'instance de direction relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des comptes ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le syndicat ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le trésorier.

6 – Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l’audit des comptes annuels

Il nous appartient d’établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d’obtenir l’assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d’anomalies significatives. L’assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d’assurance, sans toutefois garantir qu’un audit réalisé conformément aux normes d’exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d’erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l’on peut raisonnablement s’attendre à ce qu’elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l’article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de l’association.

Dans le cadre d’un audit réalisé conformément aux normes d’exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d’erreurs, définit et met en œuvre des procédures d’audit face à ces risques, et recueille des éléments qu’il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d’une anomalie significative provenant d’une fraude est plus élevé que celui d’une anomalie significative résultant d’une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l’audit afin de définir des procédures d’audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d’exprimer une opinion sur l’efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l’application par la direction de la convention comptable de continuité d’exploitation et, selon les

éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

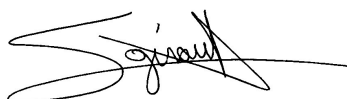
- S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 11 mai 2021

Le commissaire aux comptes

OPERA AUDIT

Serge Girault

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'S. Girault', with a long horizontal stroke extending to the right.

Bilan Actif

		31/12/2019			31/12/2018
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage indus					
Autres immobilisations corporelles	9 423	4 064	5 359	2 319	
Immobilisations grevées de droits					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	TOTAL (I)	9 423	4 064	5 359	2 319
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
CREANCES (3)					
Créances usagers et comptes rattachés					
Autres créances	369 158	83 808	285 350	295 035	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	133 441		133 441	273 837	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	4 963		4 963	
	TOTAL (II)	507 562	83 808	423 754	568 872
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (I à VI)		516 985	87 871	429 114	571 191

(1) dont droit au bail

(2) dont à moins d'un an

(3) dont à plus d'un an

6 044

ENGAGEMENTS RECUS

Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents

- autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre

Bilan Passif

		31/12/2019	31/12/2018
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise	7 444	7 444
	Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau	180 536	(43 140)
	Résultat de l'exercice	85 080	223 676
	Total des fonds propres	273 060	187 980
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
- Apports			
- Legs et donations			
- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables			
Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
Droits des propriétaires			
Ecart de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
Provisions réglementées			
Total des autres fonds associatifs			
Total des fonds associatifs	273 060	187 980	
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total des provisions			
Fonds dédiés	Sur subventions de fonctionnement		
	Sur dons manuels affectés		
	Sur legs et donations affectés		
Total des fonds dédiés			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	74 305	110 047
	Dettes fiscales et sociales	4 207	4 355
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	77 542	268 808	
Produits constatés d'avance			
Total des dettes	156 054	383 211	
Ecart de conversion passif			
TOTAL PASSIF	429 114	571 191	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		85 079,82	223 675,55
(1) Dont à moins d'un an		156 054	383 211
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

ENGAGEMENTS DONNES

Compte de Résultat

		31/12/2019	31/12/2018
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués		
	Prestations de services		
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	160 260	342 110
	Dons		
	Cotisations	187 398	154 182
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante	28	24
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	89 692	58 051
	Autres produits		
Total des produits d'exploitation	437 378	554 366	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	333 450	199 866
	Impôts, taxes et versements assimilés	6 122	231
	Rémunération du personnel	30 228	5 076
	Charges sociales	8 664	1 923
	Subventions accordées par l'association		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	2 638	1 198
	Dotation aux provisions		83 044
	Autres charges	803	44 727
	Total des charges d'exploitation	381 905	336 064
1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER		55 473	218 302
Charges Produits financiers	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers	189	187
	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges financières		
2 - RESULTAT FINANCIER		189	187
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)		55 662	218 489
Produits exceptionnels		29 418	54 017
Charges exceptionnelles			48 830
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL		29 418	5 187
Impôts sur les sociétés			
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées			
TOTAL DES PRODUITS		466 985	608 570
TOTAL DES CHARGES		381 905	384 894
EXCEDENT ou DEFICIT		85 080	223 676
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	CHARGES		
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole			

Annexe

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **429 114** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **466 985** euros et un total **charges** de **381 905** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **85 080** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2019** et finit le **31/12/2019**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base:

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evènement postérieur à la clôture : COVID-19

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a qualifié le Covid-19 d'épidémie le 30 Janvier 2020 et l'a classé en pandémie mondiale le 11 mars 2020.

L'article L 123-20 du Code de commerce indique que pour l'établissement des comptes annuels, « il doit être tenu compte des passifs qui ont pris naissance au cours de l'exercice ou d'un exercice antérieur, même s'ils sont connus entre la date de clôture et celle de l'établissement des comptes » et conformément aux recommandations de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) qui considère que :

- L'épidémie de Covid-19 est un évènement qui n'a acquis une ampleur internationale qu'en 2020 ;
- Et que les actifs et les passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2019 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet événement et de ses conséquences.

Les comptes 2019 n'ont pas donné lieu à modification compte tenu de l'évènement postérieur Covid-19.

Par ailleurs, au regard de l'imprévisibilité de l'évolution de cette crise et de ses conséquences, les incertitudes susceptibles d'affecter la pertinence de l'information comptable telle que présentée au 31 décembre 2019 et les impacts connus et estimables à la date d'établissement des comptes sont non estimables à ce jour.

Dans le cadre du plan comptable général et conformément à l'avis de l'ANC, à ce stade le principe de continuité d'exploitation n'est pas remis en cause.

Notes sur le bilan Actif

Autres créances :

Les autres créances s'élèvent à 285 350 € et reprennent notamment:

- 39 000 € de créances à recevoir au titre de partenariats ;
- 151 910 € de créances relatives au paritarisme ;
- 32 352 € de cotisations à recevoir des syndicats affiliés.

Ce montant inclu à la fois la part revenant à la fédération et celle revenant à l'Unsa Nationale.

Ces créances ont été dépréciées à hauteur de 83 K€ afin de tenir compte d'un risque de non-recouvrement pour l'un des syndicats affiliés.

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/201
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres						
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre						
sur sol d'autrui						
instal. agencé aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	3 744		5 679			9 423
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations grévées de droits						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 744		5 679			9 423
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
TOTAL	3 744		5 679			9 423

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2019
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	1 426	2 638		4 064
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations grevées de droits					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 426	2 638		4 064	
TOTAL		1 426	2 638		4 064

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations <div style="display: inline-block; vertical-align: middle; margin-left: 10px;"> } <ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières </div>				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres	83 808			83 808
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	83 808			83 808
TOTAL GENERAL		83 808			83 808
Dont dotations et reprises <div style="display: inline-block; vertical-align: middle; margin-left: 10px;"> } <ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles </div>					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

La Fédération a constitué une provision sur les créances de l'un de ses syndicats affiliés à hauteur de 83 K€.

Créances et Dettes

		31/12/2019	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	369 158	363 114	6 044
Charges constatées d'avance	4 963	4 963		
TOTAL DES CREANCES	374 121	368 078	6 044	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	74 305	74 305		
	Personnel et comptes rattachés	1 862	1 862		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 138	2 138		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	207	207		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	77 542	77 542		
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES	156 054	156 054			
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Notes sur le bilan Passif

Autres dettes :

Les autres dettes s'élèvent à 77 542 € et reprennent principalement les reversements de cotisations à effectuer auprès de l'Unsa Nationale (17 542 €) ainsi que l'avance de trésorerie octroyée par l'Unsa Nationale (60 000 €).

Produits à recevoir (avec détail)

	31/12/2019	31/12/2018	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients				
Autres créances	232 659	233 159	(500)	-0,21
TOTAL	232 659	233 159	(500)	-0,21

Charges à payer (avec détail)

	31/12/2019	31/12/2018	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	48 124	67 155	(19 031)	28,3
Dettes fiscales et sociales	2 373	1 401	972	69,38
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	50 497	68 556	(18 059)	26,3

Etat des fonds syndicaux

Etat des fonds syndicaux	Montant au 31/12/18	Augmentatio n	Diminution	Montant au 31/12/19
Fonds propres à l'ouverture	7 444			7 444
Réserves				
Report à nouveau	-43 140	223 676		180 536
Résultat de l'exercice	223 676	85 080	223 676	85 080
TOTAL	187 980	308 756	223 676	273 060

Notes sur le compte de résultat

Ressources annuelles

Les ressources annuelles de la Fédération se ventilent de la manière suivante :

Nature des produits d'exploitation	Montant
Cotisations	97 399
- Reversements cotisations UNSA Nationale	
+ Subventions reçues	
+ Autres produits d'exploitation reçus	339 980
+ Produits financiers reçus	188
TOTAL	437 567

Les 339 980 € d'autres produits se composent principalement de 160 260 € de fonds reçus au titre du paritarisme, 90 000 € liés aux patnerariats et 89 692 € de transfert de charges.

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.